



---

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

### Vendredi 23 juillet 2021

---

Le Conseil municipal de Le Breuil s'est réuni en séance ordinaire, le vendredi 23 juillet 2021 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jacky PERROT, Maire.

**Nombre d'élus en exercice** : 14

**Nombre d'élus présents** : 8

**Présents** : M. Jacky PERROT, Mme Isabelle LANOIX, M. Alain LASSALLE, Mme Myriam BOURACHOT, M. Laurent PERRET, M. Bernard PERON, Mme Mireille DURANTET, M. Pierre MATICHARD.

**Excusés** : Mme Lucile DE JESUS (pouvoir à Mme Myriam BOURACHOT), M. Christian CACHARD (pouvoir à M. Alain LASSALLE), M. Jean-Luc RAMILLIEN, Mme Nathalie JACQUET

**Absents**. Patrick DRIFFORD, M. Alexandre VERNAY.

**Secrétaire de séance** : Mme Isabelle LANOIX.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h05 et constate que le quorum est atteint.

#### **1-Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 mai 2021.**

Monsieur le Maire demande aux élus de bien vouloir valider le compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 28 mai 2021. Le compte-rendu est approuvé à 7 voix pour et 1 contre.

#### **2-Présentation de projet de parc éolien sur le territoire de la commune.**

Monsieur le Maire donne la parole à M. Romain NICOLAS de la Société 3N DEVELOPEMENT. M. NICOLAS informe les membres du conseil municipal qu'une étude de pré-faisabilité a été réalisée sur la commune. Un parc éolien de 3 à 5 machines pourrait éventuellement être implanté sur le territoire de la commune. Le conseil municipal après avoir délibéré à 9 voix pour et 1 abstention donne un accord de principe pour permettre à la Société 3N DEVELOPEMENT de procéder à la phase de faisabilité qui va durer entre 18 et 24 mois.

#### **3- Lotissement-présentation du compte rendu annuel d'activité.**

Monsieur le Maire présente le compte rendu annuel d'activité du lotissement établi par la société ASSEMBLIA. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu annuel et le bilan financier 2020.

#### **4-Renouvellement du contrat de M. Alexis DENISE-BAILLON.**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le contrat de M. Alexis DENISE-BAILLON, cantinier, se termine le 23 août 2021. Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat pour 1 an.

#### **5-Renouvellement du contrat de Mme Mélanie HANGARD.**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le contrat de Mme Mélanie HANGARD, ATSEM, se termine le 28 août 2021. Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat pour 1 an.

#### **6-Devis salle polyvalente**

Afin de rendre l'utilisation du chauffage plus simple à la salle polyvalente, un boîtier sera installé à l'extérieur du coffret électrique situé dans le bar. Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal un devis réalisé par la société REXEL d'un montant de 362.54 € TTC. Le conseil municipal valide le devis à l'unanimité.

## **7-Devis projecteur extérieur de l'église.**

Monsieur le Maire informe qu'un projecteur extérieur de l'église a été cassé. Il est nécessaire de la remplacer, un devis a été établi par l'entreprise Bouygues Energies et Services pour un montant de 1832.40 € TTC. Le conseil municipal valide le devis à l'unanimité.

## **8-Délégation de signature à M. le Maire pour signer la convention avec l'éducation nationale pour le plan de relance numérique.**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune a décidé de renouveler le parc informatique de l'école grâce au plan de relance numérique mis en place par l'Education Nationale. Afin de finaliser la démarche, le conseil municipal doit donner délégation de signature à M. le Maire. Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité donnent délégation de signature à M. le Maire pour signer ladite convention.

## **9- Bilan financier de la cantine et prix du repas pour la rentrée 2021.**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le bilan financier du budget relatif à la cantine scolaire. Il en ressort un déficit, qu'il conviendrait de combler pour les années à venir.

Compte tenu des dépenses, investissement et charges annuelles de la commune dans ce service, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'augmenter les tarifs en vigueur comme suit :

Tarif enfant : 2.60 €

Tarif adulte : 3.40 €

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent l'augmentation des tarifs à l'unanimité.

## **10-DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SUITE AUX INTEMPERIES.**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que suite aux fortes pluies du 21 juin dernier, les chemins du Bois d'Archer reliant le village Le Cros et le Pont Clavel, le chemin de la Crouze et le chemin du Roc Laly ont été endommagés. L'entreprise FROBERT a établi un devis pour un montant de 9 942.00€ TTC soit 8285.00 € HT. Une subvention exceptionnelle de 50 % peut être versée par l'Etat dans le cadre de la DETR. La création d'un programme d'investissement est nécessaire.

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent M. le Maire à signer le devis et à déposer le dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat.

## **10-Questions diverses**

### **10.1-Mise en place de badge pour l'accès à la déchèterie de Saint Prix.**

M. le Maire informe les membres du conseil municipal qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 l'accès à la déchèterie de Saint Prix se fera grâce à un badge. Des flyers seront disponibles à la mairie.

### **10.2-Marché de producteurs**

Le marché de producteurs aura lieu le mercredi 18 août sur le parking de la salle polyvalente.

---

*L'ordre du jour étant levé à 22h30, Monsieur le Maire déclare la séance close.*